



Les besoins des familles et l'évolution de la politique familiale du point de vue de Pro Familia Suisse

Seite 1

Définition de la famille

La famille est un groupe social fondé avant tout sur les relations entre parents et enfants et reconnu comme tel par la société.

Cette définition de la commission fédérale pour les questions de politique familiale (COFF) ne fait ni référence au mariage ni à la parentalité biologique, ne suppose pas de ménage commun, évite tout jugement de valeur et prend en considération la diversité des types de famille.

Elle ne se limite pas la famille à un groupe social avec des enfants mineurs ou financièrement à charge, mais reconnaît que les formes effectives de vie en famille sont liées à l'ensemble du cycle de vie.

Seite 2

Les besoins des familles

Pluralité de familles et pluralité de besoins

- Besoins financiers (coût de l'enfant, pauvreté de certaines catégories de familles, non rémunération du travail des proches-aidants, coût du logement, coûts des primes d'assurance-maladie, etc.)
- Besoins de reconnaissance (des formes de vie familiale, de l'employeur lorsque les enfants ou les parents sont malades, etc.)
- Besoins de concilier son travail avec sa vie de famille
- Besoins de se réaliser dans ses activités (voir à ce sujet la pyramide de Maslow)
- Besoins d'infrastructure pour la garde des enfants et de temps «professionnel» pour le soutien aux personnes âgées
- Besoins d'une manière générale de plus de temps pour sa famille

Voir l'étude intitulée **Was brauchen Familien? Lebenslagen und Bedürfnisse von Familien**, Gerda Holz, Frankfurt a.M., 2014.

Seite 3

Attentes de la société vis-à-vis des familles

- Socialisation et éducation des enfants
- Mise à disposition de sa force de travail sur le marché (manque de force de travail)
- Assurer le renouvellement démographique de la société ?



Seite 4

Autre tendance dans la politique familiale

Renforcement des droits des enfants

Seite 5

Les défis de la politique familiale (1/6)

- **Il n'y pas qu'une politique familiale** mais différentes politiques familiales qui peuvent soit se compléter et/ou parfois se contredire
- Il nous semble important de **bien définir la notion de famille**. Aujourd'hui, **d'autres formes d'union** se constituent qui doivent être prises en compte. Les ménages d'une personne ont beaucoup augmenté
- Nous pensons cependant que l'union, respectivement d'un homme et d'une femme avec des enfants, **restera le modèle le plus répandu** – cependant pas le seul -. Nous sommes aussi d'avis que la « Famille » restera **un pilier important de notre société**.
- **Le sens et le but de la « Famille » doivent être repensés** dans une dimension longitudinale et spatiale. La famille n'est donc pas simplement constituée d'un homme, d'une femme et d'enfant(s). Elle englobe la parenté au sens large du terme (grands-parents, arrière grands-parents, beaux-parents, frères et sœurs, etc.). Le cercle familial s'est aussi étendu aux personnes sans lien de sang ou de parenté mais dont les rapports relationnels sont très étroits avec la famille.

Seite 6

Les défis de la politique familiale (2/6)

- **La famille reste responsable de l'éducation des enfants**
- **Le travail et son organisation** sont repensés dans une dimension plus productive, flexible et individuelle.
- **L'Etat doit reconnaître l'importance de la famille**, ce qui n'est pas une priorité aujourd'hui.
- **La conciliation Travail-Famille** suppose que les conditions-cadre en vigueur dans une société permettent le libre-choix de chaque femme et de chaque homme de concilier son travail avec le temps qu'il entend consacrer à sa famille mais aussi que chaque parent puisse s'épanouir personnellement (élément nouveau)
- **La conciliation Travail Famille** sera transformée par les nouvelles formes de communication et la nouvelle répartition des rôles au sein de la famille.



Les défis de la politique familiale (3/6)

- **La conciliation Travail-Famille** peut se traduire concrètement par un congé parental /paternité, le développement de structures d'accueil pour enfants, l'optimisation de l'imposition des familles (réduction des frais de garde des parents par une hausse du subventionnement, par la déduction pour frais de garde des enfants ou encore la suppression de la pénalisation des couples mariés dans le cadre de l'IFD, par l'introduction de prestations complémentaires pour les familles et un congé pour tâches d'assistance (enfant gravement malade ou accidenté). A notre avis, elle devra surtout se traduire par un changement de mentalité. Cependant, elle ne sera couronnée de succès que si les aspirations individuelles et financières sont prises en compte.
- **La pauvreté des familles** ne disparaîtra pas (par exemple celle due aux divorces, grands-parents qui perdent un soutien familial, coûts en hausse pour les familles). De nouveaux chemins doivent être trouvés pour combattre la pauvreté. **L'éducation de la petite enfance** est l'un de ses moyens.

Les défis de la politique familiale (4/6)

- **La formation continue des parents**, principalement dans le domaine des nouveaux médias et des nouvelles technologies est importante. Elle permet de renforcer et de développer les connaissances et les compétences des apprenants mais surtout d'être intégrés dans une société fortement influencée par la digitalisation.
- Mais **la formation continue des grands-parents** devient aussi de plus en plus importante. A 65 ans, l'espérance de vie d'un homme est de plus de 20 ans et celle d'une femme de plus de 25 ans. Sans cette formation continue, le risque est important que cette génération ne soit plus associée au développement de la société et en soit exclue.



Seite 9

Les défis de la politique familiale (5/6)

- La **solidarité et les nouveaux rôles des membres de la famille (inter-générationnalité)** doit être repensée dans un sens multidirectionnel et d'une manière plus large. Dans ce sens, il s'agit de **réfléchir au soutien aux proches-dépendants et comment s'y préparer en tant qu'actif ?**

Le Conseil fédéral a élaboré à cet effet un programme (2017-2020) doté de **4 millions de francs** qui vise:

- À mieux cerner la situation et les besoins des proches aidants afin de développer des offres de soutien et de décharge adaptées aux besoins ;
- A analyser l'utilisation et la conception des offres existantes pour que les prestataires puissent développer leurs offres professionnelles et informelles en faveur des proches aidants ;
- A créer des repères pour que les proches aidants reçoivent davantage de soutien dans le monde du travail et de la formation ;
- A créer des bases de planification à l'intention des cantons, des villes et des communes pour qu'ils puissent développer des conditions-cadres pour des structures adaptées.

Seite 10

Les défis de la politique familiale (6/6)

- Travailler sur les problématiques de la migration des familles en facilitant leur **intégration** dans la société.
- Réfléchir au cours d'une carrière professionnelle qui deviendra toujours plus longue à un **congé** qui pourra être utilisé après la naissance d'un enfant ou /et pour une formation continue de longue durée (une partie de celle-ci devrait concerner les 50 et plus).
- Réfléchir de quelle manière la **société 4.0** influencera la famille.
- Moderniser et adapter le **droit de la famille et le droit sur l'héritage**.



Seite 11



Pro Familia Suisse | Marktgasse 36 | 3011 Berne
Tél. 031 381 90 30 | Fax 031 381 91 31 | info@profamilia.ch
www.profamilia.ch | www.jobetfamille.ch | www.guide-des-familles.ch

Les coordonnées de notre compte postal sont : 80-32149-3

Seite 12